



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 Juin 2023

Le 9 Juin 2023 à 18 heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme DATTÉE Catherine, Maire.

Présents : Mme DATTÉE Catherine, Maire, Mmes : BAZOGE Angélique, HATTON Cécile, MM : BERTRAND Philippe, COLLÉAUX Jean-Pierre, GRATEAU Antoine, MÉRILLON Franck, PINET Yves, PINON Marc, VAUDOUR Michel

Excusés ayant donné procuration : Mmes : BASILE Anne-Marie à M. VAUDOUR Michel, MOYER Chantal à Mme DATTÉE Catherine, M. VERGEON Laurent à M. MÉRILLON Franck
Excusé : M. BODET Samuel

Secrétaire de séance : M. MÉRILLON Franck

035/2023 - Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Rapporteur: Madame le Maire

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs qui se tiendra le 24 septembre 2023,

Vu l'arrêté préfectoral du 11 mai 2023, relatif à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants le 9 juin 2023,

Considérant que pour Saunay, la totalité des conseillers municipaux de nationalité française sont délégués de droit pour participer au vote lors des élections sénatoriales, et qu'il convient aujourd'hui de désigner 3 délégués et 3 suppléants,

Considérant que cette désignation se fait par un vote sans débat, à bulletin secret.

La proclamation des résultats fera l'objet de l'établissement d'un procès-verbal immédiatement à la fin du scrutin, qui sera affiché à la porte de la Mairie et transmis à la Sous-Préfecture de Loches.

1. Election des délégués:

1.1. Résultat du premier tour de scrutin de l'élection des délégués:

Le rapporteur propose au Conseil municipal:

- de procéder au vote à bulletin secret, chaque électeur désignant sur le bulletin qui lui est fourni les noms auxquels il souhaite apporter sa voix.

Le bureau de vote est constitué:

- d'un président : Mme DATTÉE Catherine, Maire
- d'un secrétaire : M. MÉRILLON Franck
- de 4 scrutateurs: M. VAUDOUR Michel, Mme BAZOGE Angélique, M. GRATEAU Antoine, M. PINET Yves

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants : 13
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau: 0
- d. Nombre de votes blancs: 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c-d] : 12
- f. Majorité absolue: 7

INDIQUER LE NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Michel VAUDOUR	12	Douze
M. Franck MÉRILLON	12	Douze
M. Marc PINON	12	Douze

1.2. Proclamation de l'élection des délégués:

Les délégués du conseil municipal sont:

- Monsieur Michel VAUDOUR
- Monsieur Franck MÉRILLON
- Monsieur Marc PINON

2. Election des suppléants:

2.1. Résultat du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants:

Après dépouillement, les résultats sont les suivants:

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants : 13
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau: 0
- d. Nombre de votes blancs: 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c-d] : 13
- f. Majorité absolue: 7

INDIQUER LE NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Philippe BERTRAND	13	Treize
Mme Chantal MOYER	13	Treize
Mme Angélique BAZOGE	13	Treize

2.3. Proclamation de l'élection des suppléants:

Les suppléants sont:

- Monsieur Philippe BERTRAND
- Madame Chantal MOYER
- Madame Angélique BAZOGE

Un procès verbal des opérations de vote est dressé et signé par les membres du bureau de vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à: 19h15.

Madame le Maire
Catherine DATTÉE



Secrétaire de séance
M. MÉRILLON Franck


